

PV de l'AG ordinaire 2008 de l'AFEPS

Vendredi 4 avril 2008, aux bâtiments universitaires de Pérolles II

Ouverture de l'AG à 17h55

Nombre de membres présents : 41. Majorité absolue : 21

Introduction

Le président Yves Suter salue l'assemblée, et les personnalités en son sein :

- M. Elmar Schneuwly, Chef du Service cantonal du Sport,
- M. Gilles Seydoux, Président de l'Association fribourgeoise des Sports,
- M. Denis Golliard, responsable de l'unité « Sport / Études » de l'Institut du Sport de l'Université de Fribourg.

Il précise que différentes personnalités se sont excusées :

- Mme Isabelle Chassot, Conseillère d'État, Directrice de l'instruction publique, de la culture et du sport,
- M. Henri Baeriswyl, Président de la Commission cantonale du sport,
- M. Joachim Laumann, Président de l'ASEP,
- M. Patrick Badoux, Membre du Comité de l'ASEP et Président du GRT,
- M. Andreas Hurni, Directeur de l'Institut du sport de l'Université de Fribourg.

Il dresse la liste des membres de l'AFEPS qui se sont également excusé/e/s.

Il mentionne que l'essentiel de l'AG se déroulera en français, mais que les Alémaniques ont bien entendu la possibilité de s'exprimer dans leur langue maternelle.

Point 1 de l'ordre du jour

PV de l'AG ordinaire du 16 mars 2007 à Granges-Paccot

Le PV de l'AG 2007, mis à disposition sur le site de l'AFEPS, est accepté à l'unanimité.

Point 2 de l'ordre du jour

Rapport du Président

Chers/chères collègues,

Depuis l'an dernier, le Comité de l'AFEPS s'est essentiellement engagé dans les domaines suivants :

- D'abord, après une première année d'activités liées aux tournois scolaires, nous avons poursuivi notre collaboration avec le groupe REPER et avec le collaborateur pédagogique pour effectuer des interventions dans le cadre de ces tournois.
- Ensuite, nous avons lancé une première activité corporative avec la Via Ferrata du Moléson, organisée le 15 septembre 2007.

Cette expérience s'est déroulée par une magnifique journée de fin d'été, durant laquelle soleil et brouillard ont parfois joué à cache-cache. Elle sera poursuivie cet été, avec une activité cycliste, comme vous en avez déjà été informés.

- Troisièmement, il a fallu prendre du temps pour la promotion et pour la défense de la branche. Information sur ce qui se fait dans le cadre de l'enseignement de l'EPS et suivi de la défense de la 3^{ème} heure nous ont notamment bien occupés.
- Quatrièmement, nous nous sommes efforcés de préparer au mieux, en collaboration étroite avec le collaborateur pédagogique Alexandre Dupasquier, la semaine de formation continue à Bellinzone en juillet 2008. Nous espérons que vous y viendrez nombreux. Et que vous y trouverez votre intérêt.
- Enfin, malgré quelques difficultés techniques dues à des changements informatiques, nous avons poursuivi l'amélioration de l'information via notre site internet.

Comme ces différents aspects de notre travail seront abordés plus précisément ultérieurement, je ne m'étends pas plus là-dessus... et je change de sujet pour vous faire part d'autres éléments :

1. D'abord, en ce qui concerne l'ASEP et le GRT :

- Cette année, l'ASEP fêtera ses 150 ans, notamment lors de l'assemblée des délégués qui aura lieu le samedi 26 avril 2008 à Lucerne. Ce chiffre traduit très bien, me semble-t-il, le besoin de continuité et de persévérance dans nos efforts de promotion et de défense de l'EPS.
- Au sein de l'ASEP, le Président Joachim Laumann quittera sa fonction lors de cette assemblée des délégués. Il sera remplacé par l'actuel vice-président de l'association, Ruedi Schmid.
- Au niveau fédéral, une révision de l'ordonnance fédérale relative à l'éducation physique et au sport est en cours. Le Conseil fédéral devait se saisir du sujet le 23 janvier dernier, mais le traitement de la question a été reporté.

Dans l'intervalle, la présidence de l'ASEP :

- dit avoir terminé ses discussions provisoires avec succès,
- précise que ses préparations sont si avancées qu'elle doit attendre le début des consultations pour aller de l'avant,
- et ajoute que le sujet pourrait revenir sur la table du Conseil fédéral très prochainement.
- En 2007, j'avais annoncé qu'au sein du GRT, Marcel Favre, responsable de la ForCo – la formation continue de l'ASEP – pour la Suisse romande et pour le Tessin, quittera sa fonction au cours de cette année 2008. La question de sa succession est toujours ouverte. Avis aux amateurs, qui peuvent s'annoncer chez moi, le cas échéant...

Comme vous pouvez le constater, il y a du pain sur la planche... et l'avenir est ouvert.

2. Dans un autre domaine, vous savez qu'en juin 2007 une décision de justice – je veux parler de la conclusion de l'affaire de la piscine à Châtel-St-Denis – a quelque peu ébranlé la profession. C'est pourquoi nous avons décidé, au sein du Comité de l'AFEPS, de nous pencher sur la question. Ici, notre réflexion a essentiellement débouché sur deux actions concrètes :

- d'une part, la parution d'une lettre ouverte dans la presse du canton, lettre que, pour des questions d'audience et de règles du jeu dans le domaine du courrier des lecteurs, nous avons demandé à « *La Liberté* » de publier à la veille de la rentrée scolaire 2007-2008, et que j'ai signée en mon nom.

- D'autre part, la mise sur pied d'une séance d'information destinée aux enseignant/e/s en EPS, relative à leur responsabilité en cas d'accident et à des précisions concernant l'accident de Châtel-St-Denis.
Je crois devoir dire ici que l'AFEPS, avec le collaborateur pédagogique, a insisté pour que cette information se fasse rapidement. C'est pourquoi, après de nombreux contacts et plusieurs reports, nous avons été soulagés d'apprendre la mise sur pied d'une séance le jeudi 6 mars 2008, au CO de Sarine-Ouest. Nous espérons que celle-ci aura permis à chacun/e de trouver les réponses à ses questions sur le sujet.

3. Dans un autre registre, après la définition d'un nouveau logo l'an dernier, le comité de l'AFEPS s'est attaché, cette année, à mettre sur pied un processus permettant de promouvoir l'association et de glaner de nouveaux membres. Dans ce contexte, nous avons décidé :

- de réaliser un prospectus de présentation de l'association,
- et de définir un concept d'approche de nouveaux membres.

Le prospectus est en voie d'achèvement. Et la définition d'un concept d'approche est au programme de notre prochain comité. Nous devrions donc être opérationnels très prochainement sur ce sujet

4. Enfin, je terminerai par deux notes un peu plus négatives :

- D'abord, je vous faisais part, l'an dernier, de notre intention de faire un pas vers l'intégration d'enseignants de tout le canton. Pour ce faire, nous cherchons une personne alémanique pour rejoindre le Comité. Et, malheureusement, nos premières prises de contact – certes modestes – ont échoué.
- Ensuite, les contacts entrepris auprès de la FAFE – la Fédération des Associations Fribourgeoises d'Enseignants – pour intégrer l'AFEPS au concert des associations fribourgeoises d'enseignant/e/s n'ont pas abouti. En effet, la FAFE tient à ne regrouper que des associations horizontales, soit par niveaux de scolarité.

Malgré cela, nous allons poursuivre les démarches, dans un sens comme dans l'autre.

Je vous remercie pour votre attention.

Point 3 de l'ordre du jour

Rapport des responsables des différents secteurs

1. Activités corporatives

On espère plus de monde l'année prochaine dans les activités corporatives.

- Sur une idée d'Alexandre Dupasquier, Christophe Morel propose de se déplacer au camp d'été du Tessin, à vélo de Fribourg à Bellinzone.

2. Formation continue

- Après l'excellente semaine de perfectionnement de la Vallée de Joux en 2006, un camp est organisé cet été à Bellinzone du 6 au 11 juillet 2008.

- Christophe Morel précise que le cours compte pour la reconnaissance du JS sport scolaire.

3. Tournois scolaires

- Yves Suter se fait le porte parole pour le résultat de la nouvelle formule concernant les tournois scolaires. Il précise que durant l'année les tournois ont été réalisés en collaboration avec Alexandre Dupasquier et REPER.
- Cette année le slogan était « Bien dans mon sport, bien dans ma vie ».
- Pour la nouvelle année, Alexandre Dupasquier précise sa volonté de continuer à collaborer dans la même ligne en apportant les améliorations possibles.

4. Promotion et défense de la branche

- Dans le domaine de la défense de la branche, l'AFEPS s'est chargé de travailler sur deux chantiers différents. Le premier de ces chantiers, qui concerne la situation pour l'enseignement des branches spéciales – et notamment de l'EPS – au secondaire I, a été développé durant l'année par Hassan Bugnard.
- Hassan Bugnard nous explique l'importance du combat pour la troisième heure en troisième année du CO. A l'aide de chiffres, il présente les dépenalisations salariales des spécialistes en éducation physique. Des questions ont été posées aux responsables de l'Etat quant aux inégalités de traitements. La réponse a été simplement une comparaison négative entre une branche principale comme le français qui exige plus de corrections, donc plus de travail qu'une branche spéciale.
- Par la suite l'idée a été de présenter directement la branche à Mme Isabelle Chassot dans une situation d'enseignement au CO de Marly. Dans la deuxième partie d'une matinée, Mme Chassot s'est déplacée au CO de Marly pour, dans un premier temps, découvrir la richesse de l'enseignement en salle puis, dans un deuxième temps, constater les nombreuses activités organisées autour de la branche de l'éducation physique. Le retour de cette expérience a été excellent.
- Alain Rouvenaz intervient pour faire une remarque sur cette situation. Il précise que la profession d'éducation physique est exposée à des dangers qui n'existent pas dans d'autres disciplines. Il propose de mettre en avant ces arguments pour de futures approches avec l'Etat.
- Yves Suter reprend la parole pour soulever le deuxième chantier : « Comme vous le savez peut-être, après de multiples demandes émanant de l'AFEPS ou d'autres associations et individualités, 18 étudiants et parents ont, au printemps 2006, mandaté un avocat, M. Laurent Schneuwly, pour intercéder en leur faveur auprès de la DICS afin de réintroduire dans toutes les grilles horaires la 3^{ème} heure d'éducation physique manquante. L'an dernier, nous laissions entendre que la question devait probablement trouver son épilogue dans de brefs délais. Malheureusement, une année plus tard, les choses ne sont toujours pas claires. De toute évidence, la DICS temporise ».
- « Juste avant les vacances de Pâques, lors d'une très brève discussion avec Mme Chassot, celle-ci m'a dit que le retour de la 3^{ème} heure devrait pouvoir se faire au niveau du CO dès cet automne, presque partout. Et que la situation semblait plus difficile au secondaire II.

Mais vous aurez évidemment remarqué des conditionnels de circonstances. Bref, c'est flou !

Durant la session du Grand Conseil du mois de février 2008, un député, M. Nicolas Repond a déposé une question, demandant au Conseil d'État de se positionner sur ce point. Il n'y pas encore obtenu de réponse.

De leur côté, par la voix de leur avocat, les plaignants ont exigé des réponses à leurs requêtes. Ils n'ont pas obtenu plus de résultats.

Pour notre part, nous ne pouvons que persévérer, et maintenir la pression.

C'est dans ce but que nous rencontrerons Mme Chassot le 22 avril prochain.

Toutefois, si nous pouvons nous montrer patients, si nous pouvons jouer notre rôle de rassembleur et d'aiguillon, je ne suis pas sûr que les plaignants soient prêts à s'en contenter...

Voilà l'état de la situation ! La discussion est ouverte. »

- Jean-Claude, tout en précisant l'attitude scandaleuse des autorités, propose de rameuter une nouvelle plainte.
- A la demande de George, Alexandre Dupasquier précise que 90% des écoles interrogées ont répondu favorablement à la possibilité de la mise en place d'une troisième heure. Il explique qu'il n'a pas d'information de plus haut et que beaucoup questions demeurent ouvertes.
- Elmar Schneuwly prend la parole pour préciser sa volonté de travailler dans la même direction qu'Alexandre Dupasquier. Il nous résume une lettre envoyée à l'AFS datant de deux jours en arrière. Cette lettre de juristes de la DICS exprime que pour le Secondaire I tout sera ok d'ici les deux semaines à venir. Il y aurait tout de même quelques CO qui feraient exception. Par contre pour le Secondaire II, il subsiste beaucoup de problèmes à régler.
- Elmar Schneuwly a l'impression qu'il n'existe plus d'arguments concrets pour l'Etat. Toutes les raisons avancées peuvent être dépassées. Il précise la nécessité d'intervenir le plus rapidement possible, les directeurs ayant besoin de ces informations dans la mise en place de l'horaire. Il encourage l'AFEPS d'aller de l'avant avec l'aide de M. Laurent Schneuwly. Cependant il incite à mieux prendre en considération la loi nationale, loi difficilement contournable. Une réunion va-t-elle être mise en place.
- Hassan encourage les responsables à participer à cette réunion.

5. Site internet et communication

- Jérôme Aeby présente l'utilisation du site internet de l'AFEPS durant l'année écoulée. Le site à été utilisé à de nombreuses reprises : résultats des championnats cantonaux et nationaux, liens directs vers l'offre de formation continue de l'ASEP, mise en ligne de formulaires d'inscription pour l'AFEPS et pour les championnats...
- Grâce à l'amélioration du site, il explique les nouvelles possibilités, telles que l'inscription on-line, un sponsoring « annonceur », un forum d'échange d'idées, la possibilité d'introduire des vidéos en boucle pour les écoles...
- Jean-Claude intervient et propose de mettre sur le site les scénarios pédagogiques envisageables pour d'autres cours de sport.

Point 4 de l'ordre du jour

Rapport des sous-sections

Jean-Nicolas Dupasquier fait le rapport des activités des la sous-section de la Gruyère. De nombreuses activités ont été mises en place durant l'année.

Alain Gurba fait le rapport des activités des la sous-section de la Veveyse.

Point 5 de l'ordre du jour

Rapport de la caissière

La caissière Sylvie Grandgirard annonce un bénéfice de 3791.05 CHF pour l'année 2007. L'assemblée accepte les comptes à l'unanimité.

Point 6 de l'ordre du jour

Rapport des vérificateurs de compte

Les vérificateurs des comptes – Anne Catherine Pharisa et Daniel Sturny – recommandent à l'assemblée d'accepter les comptes 2007 en l'état. L'assemblée accepte les comptes à l'unanimité.

Point 7 de l'ordre du jour

Approbation du budget et des cotisations

Pour l'année 2008, année avec formation continue, Sylvie Grandgirard propose un budget présentant la somme de produits s'élevant à 17'200 CHF et une somme de charge s'élevant à 19'850 CHF, pour un déficit prévu de 2'650 CHF. L'assemblée accepte le budget 2008 à l'unanimité.

Point 8 de l'ordre du jour

Présentation de l'institut du sport de l'UNIFR

Denis Golliard, responsable des études en Sciences de la motricité à l'université de Fribourg, présente la faculté du Sport. Durant un grand exposé, il explique les toutes nouvelles filières mises en place ces deux dernières années. En détails, il montre les différentes exigences pour l'enseignement au Secondaire I et II.

Alain Rouvenaz présente le Sport universitaire, ouvert à tous les étudiants de l'université de Fribourg. Dans un bref exposé il décrit les nombreuses activités sportives mises à disposition des étudiants.

Point 9 de l'ordre du jour

Admissions, démissions et radiations

Sylvie Grandgirard dresse la liste des admissions et des démissions à l'AFEPS durant l'année écoulée :

1. Admissions :

Stéphane Sauteur

Manfred Zahnd
Daniel Lombardo
Jérôme Oberson
Claude Perroud
Cédric Pürro

2. Démissions :

Othmar Brügger
François Gremaud
Rose-Marie Jetzer
Catherine Borcard
Fabienne Genoud
Geneviève Delaloye Monney

3. Radiations :

Thomas Auderset
Monique Gremion
Ilona Riedo

4. Décès :

Petra Windler

Point 10 de l'ordre du jour

Proposition du comité et des membres

1. Yves Suter propose d'ouvrir un volet publicité. Il reste à définir les critères et les offres de ce genre.

2. Un magasin de sport a proposé un certain pourcentage de réduction pour les enseignants en éducation physique. Le président questionne l'assemblée pour connaître son avis sur ce type d'offre.

Didier trouve intéressant ce type d'offre. Il propose de considérer différents sponsorings.

Pour l'instant aucune décision n'est prise et chacun est libre de continuer ses arrangements personnels.

Point 11 de l'ordre du jour

Modification des statuts

Ni le Comité, ni les membres, ne proposent de modifications des statuts.

Point 12 de l'ordre du jour

Election du président, du comité et des vérificateurs des comptes

Le Président est prêt à prolonger son activité. Hassan Bugnard a décidé de quitter le comité pour mieux se concentrer sur de nouvelles responsabilités professionnelles.

Les autres membres du Comité sont prêts à prolonger leur activité.

Ils sont réélus à l'unanimité.

Christophe Morel présente à l'assemblée Patrice Sugnaux.

Pour la vérification des comptes, Sylvie Grandgirard propose Daniel Sturny (1^{er} vérificateur) et Samuel Terrapon (2^{ème} vérificateur). Elle propose également Cédric Purrault en tant que suppléant. Ces personnes sont élues à l'unanimité.

Point 13 de l'ordre du jour

Présentation du collaborateur pédagogique sport

Alexandre Dupasquier expose les dossiers en cours.

Il présente différents points, notamment la sécurité dans l'enseignement du sport en milieu scolaire, le programme pour les sportifs d'élite, la collaboration avec REPER. Pour la formation continue, il précise la collaboration avec la HEPFR et la nécessité de renouveler chaque deux ans le J+S sport scolaire. La semaine de Bellinzone sert également de mise à jour pour ce J+S.

Après avoir présenté en bref les tournois scolaires, il explique la nouvelle branche J+S Kids. Pour terminer, il encourage les auditeurs à venir visiter la page web du site du service du sport.

Point 14 de l'ordre du jour

Divers

Comme l'heure est déjà tardive et que l'assemblée est attendue pour le repas, Yves Suter propose des divers très succincts.

Gilles Seydoux intervient très brièvement. Tout d'abord il transmet les meilleures salutations de l'AFS, puis il signale que l'association a bien reçu en copie toute la thématique de la troisième heure. Enfin il signale qu'une exposition sur les jeux olympiques sera présente d'ici peu au centre commercial de Matran.

A 20h50, Yves Suter clôt l'assemblée.